

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf,

le 27 mai à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20/05/2019

Présents : L.Dizengremel, C.Bladou-Grenier, G.Campergue, S.Patrolin, V.Peleman, G.Colmé, MC.Jordanet, JM.Jardin, M.Rigal, M.Lafage.

Procurations :**Excusés :****Absents : I.Rivier, S.Martinez, A.Imbert, T.Rameil, S.Moutinho.****OBJET : DEMANDE D'EMPRUNT AU CREDIT AGRICOLE**

Vu le budget de la commune de Mercuès, voté et approuvé le 12 avril 2019 et visé par l'autorité administrative le 16 avril 2019.

Après délibération, décide :

Article 1^{er} : La collectivité de Mercuès contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées un emprunt ;

Article 2 : Caractéristiques de l'emprunt

Objet : Travaux salle des fêtes

Montant : **300 000 €**Durée de l'emprunt : **120 mois**Taux fixe : **0.92 %**Périodicité : **trimestrielle**Type d'amortissement : **En capital progressif****Échéances constantes**Frais de dossier : **300 €****Débloccage** : il doit être réalisé selon les modalités mentionnées dans le contrat

Article 3 : La collectivité de Mercuès s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoins, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des échéances.

Article 4 : La collectivité de Mercuès s'engage, en outre à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

Article 5 : Le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, sera signé par les soins de Monsieur Ludovic DIZENGREMEL, Maire de Mercuès.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	10
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 28.05.2019
Et publication ou notification
Du 29.05.2019.....

Le Maire,



Ludovic DIZENGREMEL

ARRIVÉ le :
28 MAI 2019
PREFECTURE DU LOT